l'avenir.net

Wallonne du Logement : « Le dossier n'est pas fermé » - 14/03/2012

Un dernier rapport sur la Wallonne du Logement : pas pire, pas mieux. Mais que faire avec tout ça ? Le MR veut, au minimum, détrôner le boss.

Après les multiples audits pointant les dysfonctionnements dans la gestion de la Société wallonne du Logement, après les auditions organisées il y a quelques semaines au Parlement wallon, il restait encore un rapport : celui de l'Inspection des Finances. Qui n'en rajoute pas une couche, mais n'allège pas non plus le dossier. Il recommande toute une série d'améliorations en terme de contrôle et de communication interne.

Alors ? « *Le dossier n'est pas fermé* », affirme le ministre wallon du Logement Jean-Marc Nollet. « *La Wallonne du Logement doit améliorer l'efficacité de son contrôle interne. L'exemple doit venir d'en haut*», dit-il, en référence à la tutelle qu'exerce la Wallonne du Logement sur les sociétés de logement public. Des propositions doivent bientôt être soumises au conseil d'administration.

« *Mais il faut appeler un chat un chat*», intervient Jean-Luc Crucke (MR). « *Peut-on continuer avec la même personne à la tête de la SWL ? Au plus vite Alain Rosenoer partira, au mieux ce sera pour la Wallonne du Logement. On parle de 6 milliards d'argent public ici !*»

Les groupes sont tous d'accord pour considérer que quelque chose doit changer. Le député Hervé Jamar (MR) en profite pour soumettre à ses collègues une motion réclamant la mise en œuvre des recommandations émanant de l'Inspection des Finances. « *Vu l'unanimité, je ne comprendrais pas que certains ne la soutiennent pas* », prévient-il. Le texte sera soumis au vote prochainement.

Comité consultatif : « un simulacre de participation »

On n'en a pas fini avec la Wallonne du Logement. D'autant que Pierre-Yves Jeholet (MR) s'attarde sur les retards qui ont empêché le bon déroulement de la procédure, dans le cadre du renouvellement des comités consultatifs des locataires et des propriétaires. La SWL n'a pas pu livrer les brochures d'information en temps voulu aux 68 sociétés de logement. Les dossiers de candidatures n'ont donc pas pu être rentrés à temps. Le ministre Nollet a néanmoins obtenu du gouvernement une prolongation d'un mois.

Dimitri Fourny (cdH) relativise : « *Ce report est un moindre mal. Il va permettre de mieux communiquer à l'avenir*». Mais ça ne calme pas le député MR. « *C'est un simulacre de participation* ! » s'indigne-t-il. Il a pour sa part la conviction que les failles sont aussi imputables au cabinet Nollet. « *C'est un peu facile de charger la Société wallonne du Logement dans ce dossier.*

Il y a eu une faute ou promesse que vous n'avez pas pu tenir », persiste-t-il.

Pascale serret (L'Avenir)